

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Actualisation du mécanisme interdépartemental d'aide d'urgence B-FAST

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au mécanisme interdépartemental d'aide d'urgence B-FAST, *Belgian First Aid and Support Team*.

Après 20 ans d'existence, sur base des leçons apprises lors des opérations menées à l'étranger ainsi que des recommandations d'audits, une nouvelle vision stratégique a été approuvée par le Conseil des ministres du 5 avril 2024 afin de rendre le mécanisme B-FAST plus adapté aux défis actuels et à venir. Les grands principes de cette nouvelle vision stratégique ont servi de base à la rédaction de ce nouvel arrêté royal portant création de la structure B-FAST, qui remplace l'arrêté royal du 28 février 2003.

- Concrètement, outre l'envoi de matériel d'aide d'urgence et le déploiement d'experts ou de modules à l'étranger, l'organisation d'évacuations médicales vers la Belgique est mentionnée dans les opérations pouvant être menées.
- L'envoi sur le terrain d'une équipe de reconnaissance multidisciplinaire afin de réaliser une analyse de situation dès le début d'une crise est encouragé.
- La durée maximale d'une opération B-FAST sera étendue, pour passer de 10 jours actuellement à 3 mois maximum.
- Le déploiement d'une équipe d'experts en amont d'une crise sera également rendu possible afin de renforcer la capacité de réaction du pays touché.
- La possibilité d'intervenir dans des zones comportant un risque sécuritaire pourra par ailleurs être envisagée.
- Le développement des capacités de B-FAST se poursuivra.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales

Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte

Porte-parole (FR)

olivier.schotte@diplobel.fed.be

Remy Esquiliche

Porte-parole (NL)

remy.esquiliche@diplobel.fed.be